

# Collectif pour l'avenir de Montjean

---

## Edito

Hier c'était la plaine Sud, l'espace de Montjean, un golf, puis un parc régional. Aujourd'hui les vocables sont moins poétiques : l'OIN, l'EPA-ORSA, le pôle ORLY RUNGIS.

Que n'aura-t-on pas dit sur cet espace insolite, parfois bucolique, fait de champs cultivés, de petits bois, d'un terrain d'aéromodélisme, de serres et pépinières, d'une aire de compostage et une de transit de déchets, de friches sauvages et de 2 vallées de rus convergeant vers le château de Montjean ?

Un espace vert hétéroclite certes, mais constitué par 200 ha d'un seul tenant, répartis sur 3 communes et 2 départements.

C'est peut-être cette particularité administrative qui leur a valu d'être oubliés, cernés par des grandes structures d'intérêt national : le Min, l'aéroport d'Orly, les voies autoroutières.

Pas étonnant qu'aujourd'hui, les habitants se mobilisent pour que l'avenir de Montjean se décline encore en vert.

---

## *Un enjeu majeur pour les populations riveraines*

---

L'espace de Montjean constitue un enjeu fort pour l'avenir et les générations futures des communes riveraines. Peut-on être indifférent au destin d'un espace naturel plus grand que le Parc de Sceaux, composé du dernier espace agricole du Val-de-Marne à l'ouest de la Seine ?

Sans méconnaître les contraintes nationales ou régionales qui incitent les pouvoirs publics à modifier l'utilisation actuelle de la zone de Montjean, cet espace est une chance pour les générations futures.

La zone de Montjean possède des atouts importants, non seulement à préserver mais aussi à mettre en valeur : qualité des sols agricoles, biodiversité des milieux naturels, patrimoine historique et archéologique, ceci alors même que les communes voisines sont **carencées en espaces verts ouverts à tous**.

Ces espaces naturels doivent aujourd'hui être adaptés aux besoins des populations :

- Amélioration des paysages,
- Réalisation d'espaces de loisirs et de détente,
- Mise en valeur des parties boisées, éventuellement augmentation de leur surface,
- Développement d'une agriculture de maraîchage, ce qui améliorera l'approvisionnement local, dans le respect des sols et de l'environnement,
- Intégration dans cet espace naturel de structures porteuses de liens sociaux (EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes - jardins familiaux ou jardins partagés - AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

## La naissance du Collectif

La lente et longue élaboration du SDRIF (Schéma directeur de la région Ile de France) et la création de la société du Grand Paris ont modifié l'environnement institutionnel de la plaine de Montjean. Cet espace intéresse dorénavant différents acteurs :

- l'Opération d'Intérêt National Orly-Rungis-Seine Amont (OIN ORSA) qui possède environ 40 ha sur la commune de Rungis ;
- le Pôle d'Orly impliquant l'ensemble de « Montjean » ;
- le Grand Paris avec son projet d'implantation de gares ;
- les villes de Rungis et de Fresnes pour la création de logements ;
- et dans une moindre mesure, l'OIN Massy Saclay- qui concerne Wissous.

Or, si ce rôle de poumon vert de « Montjean » est méconnu, cet intérêt présente un **danger** pour sa pérennité. C'est pourquoi des associations ont éprouvé le besoin de se regrouper pour travailler ensemble et demander à être associées aux réflexions et peser sur les décisions concernant cet espace.

## Les principes retenus par le Collectif

- Contribuer au dialogue avec tous les acteurs existants et potentiels de l'avenir de Montjean.
- Fournir des propositions adaptées aux nécessités collectives s'inscrivant dans un projet cohérent et solidaire.
- Dénoncer par tous moyens les initiatives compromettant un avenir équilibré, qu'il s'agisse d'une urbanisation excessive, d'une voirie disproportionnée ou de projets qui dégraderaient l'environnement.

## Les positions du Collectif

Compte tenu des informations connues à ce jour, le collectif a d'ores et déjà pris position sur les points suivants :

- Maintenir un maximum de surfaces vertes à vocation agricole, créatrices d'emplois et de liens sociaux.
- Veiller à la création d'un parc naturel ouvert au public.
- Sauvegarder et valoriser les vestiges archéologiques.
- Eviter la consommation excessive d'espace pour les éventuelles constructions.
- S'opposer au déplacement des pépinières de Fresnes sur la commune de Rungis (elles ne seront jamais l'équivalent d'un espace public). Ce terrain libéré sur la commune de Fresnes serait inévitablement urbanisé et, de surcroît dans un quartier excentré, mal relié au reste de la commune.
- Intégrer l'EHPAD départemental prévu à Rungis en bordure de la plaine Sud.

## Les associations membres du Collectif

Le collectif est composé uniquement d'associations : il ne comprend ni parti politique, ni adhésion individuelle. Il a vocation à s'enrichir de toute association soucieuse de l'avenir de la zone de Montjean et/ou porteuse de projets. A sa création, les associations membres sont les suivantes :

- Association « Rêve de coccinelle » (AMAP)
- ARDEN : Association Rungissoise de Défense de l'Environnement et de la Nature
- AISEM : Association Intercommunale pour la Sauvegarde de l'Espace naturel de Montjean
- Association « Préservons Rungis »
- SHAR : Société Historique et Archéologique de Rungis
- Association amicale des jardiniers de Rungis
- Association du Quartier de la Gare de Rungis

## Contacts

- les associations membres, le mél du collectif : [avenir.de.montjean@gmail.com](mailto:avenir.de.montjean@gmail.com), et bientôt un site